

## Éditorial de Damien Chasle

Alors que le gouvernement a déjà fait passer la loi travail, les ordonnances sur celle-ci, la réforme de la formation professionnelle, la réforme ferroviaire, les réformes de l'éducation nationale et celles de la santé publique, la hausse des budgets dédiés aux guerres, ... et alors qu'il s'apprête une nouvelle fois à frapper en préparant la mise à sac des retraites par une nouvelle réforme dévastatrice pour la classe ouvrière prévue pour passer l'été prochain, l'actualité locale de Saint-Denis est marquée par le mouvement au centre technique municipal et par la volonté de destruction de l'association La Farandole. Mais partout, les travailleurs se mobilisent avec la CGT, syndicats et Union Locale, dans leurs services et se battent pour faire barrage aux politiques du gouvernement et des capitalistes.

Ainsi, les cheminots du Landy, avec l'appui de l'Union Locale CGT, organisent le 13 mars prochain un bureau d'embauche. A tous ceux qui cherchent un emploi, ramenez votre curriculum vitae à la Bourse du travail de Saint

Denis : nous le transmettrons au service des ressources humaines de l'entreprise qui prétend ne pas trouver suffisamment de candidats !

L'Union Locale CGT de Saint-Denis se mobilise également à chaque fois pour négocier les protocoles dans les entreprises. Le camarade Jean-Claude nous en dira plus sur leur importance et leurs rouages.

Enfin, la journée du 8 mars est une commémoration importante pour la classe ouvrière : la journée internationale de défense des droits des femmes travailleuses. Car oui, plus que jamais et que tout autres, les droits des femmes sont attaqués. Pour les femmes de la classe ouvrière, le gouvernement frappe deux fois au moins : une première fois parce qu'elles font partie des exploitées sur le dos desquelles il faut dégager des marges de profit. Et une deuxième fois, parce que ce sont des femmes et qu'elles ont des besoins spécifiques qui nécessiteraient que les exploiters confisquent moins d'argent pour qu'il y soit apporté des réponses satisfaisantes. Aussi, les

exploiteurs l'ont très bien compris, s'attaquer aux droits des plus vulnérables, c'est s'attaquer aux droits de tous, et au nom de la sacro-sainte égalité homme/femme, tout le monde devra se contenter de plus en plus de petites miettes pour survivre. Alors le 8 mars : défendons les droits des femmes travailleuses ! Non à la réforme des retraites qui les attaque tout particulièrement ! Non à toutes les mesures prises par ce gouvernement qui aggrave la situation de toutes et tous ! Partout, dans tous les services, mobilisons nous, avec nos syndicats CGT et avec l'appui de l'Union Locale, pour dresser les cahiers de revendications !



**Damien CHASLE**  
Membre du Bureau  
Exécutif de l'Union Locale  
CGT de Saint-Denis / Ile





## Sommaire

- **Page 3, 4 et 5 : Vie des sections syndicales et syndicats**
  - Communiqué sur le Centre Technique Municipal.
  - La CGT des cheminots de Saint-Denis et l'Union Locale CGT de Saint-Denis et de l'Île Saint-Denis organisent un bureau d'embauche le 13 mars 2019.
  - La SNCF recrute, Pourquoi pas toi !
  - Le Comité Social et Économique (CSE) : un recul.
- **Page 5, 6 et 7 : Dossier social**
  - Non à la fermeture de la Farandole.
  - 8 Mars 2019 : Journée internationale de lutte et de grève pour les droits des femmes.
  - 19 Mars : Communiqué unitaire.
- **Page 8 : Dates à retenir dans vos agendas pour 2019**

Le comité général de l'Union  
Départementale CGT  
aura lieu du 3 au 4 avril 2019  
à la bourse du travail de  
Bobigny

## Communiqué sur le CTM

Cela fait maintenant 3 semaines que les chauffeurs du Centre Technique Municipal (CTM) sont en grève soutenus par une intersyndicale composée des syndicats FO, CFDT, SUD, FSU et depuis le 13 février l'UNSA.

La CGT des territoriaux de Saint-Denis considère qu'il s'agit avant tout à ce sujet de défendre l'intérêt individuel de 7 agents, sans préjuger de l'éventuelle légitimité de la demande et non pas d'une lutte sociale pour défendre les droits de l'ensemble des agents de la ville qui seraient menacés, comme tentent de le faire croire les autres syndicats.

Dans les revendications des agents concernés, il est question de la baisse de leur pouvoir d'achat. Ils demandent donc, en particulier, qu'il leur soit conservée une dotation pour les repas de 15,25 euros journalier et du maintien de leur heure et

demie supplémentaire sur leur temps de repas qui leur était accordée jusqu'à présent lorsqu'ils étaient en journée continue.

Pour la CGT il s'agit avant tout dans cette action de préserver des avantages, parfois en nature, de sept agents, qui devraient être défendus comme tels.

Pour la CGT, le respect des droits des salariés reste fondamental, mais il convient également de garantir l'équité de traitement de l'ensemble des collègues.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas souhaité à ce sujet nous associer à l'intersyndicale qui tente de transformer ce qui devrait être à la base une défense d'intérêts individuels en mouvement social. Si toutefois ces agents venaient à obtenir le maintien de ces avantages particuliers, alors considérant qu'il s'agit d'un droit ne répondant pas au cadre législatif, la CGT se mobilisera

pour que l'ensemble des agents, des écoles, des animateurs, agent des sports, de l'état civil, des agents d'accueil, du standard, et toutes les personnes qui travaillent le week-end, éloignées du lieu de restauration dédié ou qui travaillent en journée continue, puissent bénéficier de ces mêmes avantages devenus de fait un acquis local et donc collectif.

**La CGT,  
le syndicat à vos côtés**

**CGT des territoriaux de la  
mairie de Saint-Denis**

✉ **Local Syndical situé au  
4<sup>ème</sup> bureau 487**

**Centre Administratif  
au 2 Place du Caquet  
93200 St-Denis**

et

**Bourse du travail**

✉ **rue Génin - 93200 St-Denis**

☎ : 01.55.84.41.16

☎ : 01.49.33.69.94

☎ : 07.66.09.54.14



## La CGT des cheminots de Saint-Denis et l'Union Locale CGT de Saint-Denis et de l'Île Saint-Denis organisent un bureau d'embauche le 13 Mars 2019.

La SNCF est en train de lancer une campagne de recrutement au statut, peut-être la dernière ! En 2020 les conditions d'emploi seront moins favorables aux employés.

La transformation du rail, à notre grand désarroi, est en marche ... suite à l'adoption du projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire. Les syndicats de la SNCF avaient mis en place une grève cadencée d'Avril 2018 à Juin 2018 contre la réforme, une fin progressive du statut et l'ouverture à la concurrence du réseau ferroviaire.

La CGT Cheminot avait proposé de renforcer le mouvement pendant que les syndicats réformateurs (CFDT et UNSA) jugeaient positives les rencontres avec le gouvernement.

Bien avant ce mouvement de grève de 2018, la CGT mesurait l'importance d'arracher des garanties pour les cheminots et un changement d'orientation de politique publique.



L'Union Locale CGT et le Syndicat des Cheminots de Saint-Denis proposent, un bureau d'embauche, ouvert aux habitants de Saint-Denis et à toutes celles et ceux souhaitant postuler sur les postes à pourvoir à la SNCF.

La CGT, attachée à ce service public vital et accessible à tous, accueillera les postulants à la bourse du travail de Saint-Denis le 13 Mars 2019 puis portera l'ensemble des demandes à la direction pour qu'elles soient examinées avec une attention particulière, dans l'optique de répondre à un besoin local de lutte contre le chômage et la précarité.



**Romuald Ternissien**  
**Secrétaire Général de la CGT des Cheminots de Saint-Denis**  
**et membre du Bureau Exécutif de l'Union Locale CGT de Saint-Denis / Île Saint-Denis**

## La SNCF recrute, Pourquoi pas toi !

Le Technicentre du Landy à la Plaine-Saint-Denis recherche une trentaine de personnes pour assurer les postes d'opérateur de maintenance et remiseurs/dégareurs ! Maintenance électrique, mécanique, industrielle toutes les expériences sont bonnes. Si tu es, ou connais une personne, titulaire d'un Cap, BEP ou Bac Pro dans la maintenance électrique, mécanique ou industrielle c'est le moment ! La CGT des cheminots de Saint-Denis en partenariat avec l'union locale CGT de Saint-Denis invite toutes et tous les dionysien-ne-s à participer à un "bureau d'embauche CGT" !



### Quels types de postes à pourvoir ?

Des Remiseurs / dé gareurs : on les appelle les jockeys, ce sont ceux qui déplacent les rames TGV ou TER sur l'établissement ! Des opérateurs de maintenance rame : ils assurent la maintenance électrique ou mécanique des rames TGV, Thalys, Eurostars, TER... Des opérateurs de maintenance outillage : une table élévatrice bloquée, un outil spécifique mal réglé, une armoire électrique HS ? Les "IO" assurent la maintenance préventive et curative des outils et machines utilisés dans l'atelier.

### Quelles conditions de vie et de Travail ?

Les agents de la SNCF travaillent de jour, en décalé dit 3/8 ou 2/8. Certains domaines sont amenés à travailler les jours fériés et weekends.

Côté rémunération deux méthodes existent. La première : les agents au Statut (moins de 30 ans à l'embauche) qui évoluent d'après une grille des salaires régie par une réglementation interne. Les cas "individuels" sont gérés lors des notations par les délégués de notation (représentants syndical) et la direction.

La deuxième solution : les agents contractuels (pas de nationalité française, plus de 30 ans à l'embauche) en fonction de "l'annexe" la réglementation varie, mais ils sont soumis à négociation, dans la limite d'un pourcentage maximum par an.

### Comment participer au bureau d'embauche ?

Vous vous présentez le 13 Mars 2019 à la Bourse du travail avec un CV et une lettre de motivation (ou plusieurs). Adressez vos courriers à "Monsieur le directeur du technicentre le Landy". Les militants de la

CGT vous accueilleront pour vous présenter individuellement les emplois, la grille des salaires, leurs métiers et pour répondre à vos questions. Ils collecteront ensuite vos courriers !

**Pour postuler à la SNCF votre volet 2 du casier judiciaire doit être vierge ! Et une enquête sûreté sera effectuée par la direction SNCF en lien avec la préfecture.**

Toute candidature déposée sera remontée à la direction par les militants de la CGT des cheminots de Saint-Denis.

Les candidats retenus seront contactés par l'entreprise par téléphone, puis convoqués à des tests... les militants de la CGT présents au bureau d'embauche pourront répondre à vos questions sur ce sujet.

**Alors le mercredi 13 mars 2019**  
**De 9h00 à 12h00**  
**Et**  
**de 13h00 à 16h00**  
**À la Bourse du Travail**  
**de Saint-Denis**  
**au 9-11 rue Genin**  
**avec CV et lettre de motivation !**



# Vie des sections syndicales et syndicats



## Le Comité Social et Économique (CSE) : un recul

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, dans chaque entreprise du privé, lors des prochaines élections professionnelles, le Comité Social et Economique (CSE) va remplacer les actuelles instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT).

Depuis 2013 les gouvernements successifs flexibilisent les conditions de travail et de l'emploi et affaiblissent les instances représentatives du personnel (Lois Rebsamen, El Khomri, Macron).

Le passage en force par ordonnances est une nouvelle attaque contre la démocratie, les syndicats et notamment les valeurs du syndicalisme CGT.

L'ordonnance n° 2017-1386 relative aux IRP acte le principe de fusion de ces instances. La volonté est claire: cantonner les représentants du personnel dans l'entreprise, couper le lien avec les revendications collectives, faire des syndicats d'élus. La mise en place du CSE au plus tard le 31 décembre 2019 est l'aboutissement de ce processus de détricotage des droits et de la protection des salariés.

Nous devons aborder les négociations en prenant en compte notre démarche CGT et partir du principe que tout est à construire y compris le rapport de force pour gagner la bataille de la mise en place du CSE. Concrètement cette mise en place du CSE, si on s'en tient aux ordonnances c'est : moins d'élus , moins

d'heures de délégations pour plus d'activités. Ce qui veut dire que les négociateurs CGT devront être à l'offensive pour négocier les protocoles pré électoraux.

À l'Union Locale CGT de Saint-Denis, les invitations aux négociations sont très nombreuses et nous avons des difficultés pour y répondre. L'une des priorités du nouveau Bureau Exécutif sera de renforcer l'équipe de négociateurs pour que nous soyons à la hauteur des enjeux des prochaines négociations et élections de CSE.

**Jean-Claude Clochez**  
Membre du Bureau Exécutif de  
l'Union Locale CGT de Saint-Denis /  
Ile Saint-Denis



## Dossier social



### Non à la fermeture de la Farandole

Dans le cadre de son projet d'établissement, le conseil d'administration du Centre Départemental Enfants et Famille (CDEF) a voté la fermeture de la Farandole située à Saint-Denis (les organisations syndicales CGT et FO ont voté contre). Le conseil d'administration, présidé par Frédéric Molossi, a voté cette fermeture qui sera effective en juillet. Aussi, il a été demandé aux éducateurs de l'Aide Sociale à l'Enfance du 93 de préparer la réorientation des enfants confiés à cet établissement.

Alors que la problématique du manque de places d'accueil pour les enfants confiés perdure au sein du département, le CDEF suite à une lettre de cadrage du conseil départemental et sous couvert d'un projet d'établissement, a décidé la fermeture de plusieurs structures et groupes :

- Fermeture de la Farandole (20 places).

- Fermeture de Service Semi Autonomie (17 places).
- Fermeture d'un groupe au foyer Borniche (12 places).

L'ensemble de l'équipe de la Farandole et la majorité des agents du CDEF refusent cette fermeture, les jeunes accueillis également. Pour preuve, ils ont pris la plume et écrit un courrier au Président Stéphane Troussel, pour l'instant resté sans réponse.

Aujourd'hui de nombreux partenaires se mobilisent (Juges des enfants, Mairie de Saint-Denis, structures de soins, partenaires, usagers, population) et appellent le conseil départemental à user de son influence pour revenir sur cette décision.

**Nous, professionnels de la protection de l'enfance, refusons la fermeture de la Farandole et demandons au**

**Président du conseil d'administration F. Molossi de revenir sur cette décision.**

Les enfants placés devenus les enfants sacrifiés de la République comme l'a encore rappelé le documentaire diffusé récemment dans « Pièces à conviction » sur France 3, méritent également l'égalité. Même si ces enfants délaissés, maltraités, abandonnés coûtent « un pognon de dingue », il est de la responsabilité de nos élu.e.s de sortir ces enfants des profondeurs de la protection de l'enfant pour en faire de véritables citoyens et non des futurs SDF.

**L' Union Départementale CGT de la Seine Saint-Denis**



## 8 mars 2019 : Journée internationale de lutte et de grève pour les droits des femmes

Parce que la lutte pour l'égalité est une lutte sociale, le 8 Mars s'inscrit pleinement dans notre calendrier d'actions revendicatives. Il y a plus 100 ans en 1917, les femmes ouvrières de Saint-Petersbourg (Russie) se mettaient en grève pour réclamer la paix et du pain. Leur mouvement a été au démarrage d'un grand mouvement populaire révolutionnaire. Depuis 2017, l'arme de la grève est de nouveau brandie par les femmes : un appel a été lancé ce 8 Mars dans plus de 50 pays à l'occasion de cette journée internationale de lutte pour le droit des femmes.

En 2018, les femmes en France sont toujours payées 26% de moins que les hommes. Comme si elles arrêtaient tous les jours d'être payées à 15h40. En Île-de-France, plus de huit entreprises sur 10 n'ont pas mis en place de plan pour réduire les écarts de salaires comme l'impose la loi. Entreprises : prendre la mesure des inégalités : selon le décret sur l'égalité salariale du 8 janvier 2019, les entreprises vont devoir évaluer leur performance en

matière d'égalité femmes-hommes les porter à la connaissance des salariés et les faire figurer dans leur base de données économiques et sociales. Celles d'au moins 1000 salariés ont jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019 pour les publier, celles de 251 à 999 jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2019 et celles de 50 à 250 jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2020. Elles le feront ensuite chaque année à partir d'un index de 5 critères notés en points, sur une échelle de 100 points. Ces 5 critères et leur cotation respective sont :

- l'égalité de rémunération,
- le pourcentage de femmes augmentées annuellement,
- le pourcentage de femmes promues annuellement,
- le pourcentage de femmes augmentées à l'issue de leur congé de maternité,
- le nombre de femmes dans les dix plus hautes rémunérations.

Voici les 5 propositions de la CGT pour gagner l'égalité :

- 1) Sanctionner les employeurs qui discriminent.
- 2) Lutter contre la précarité et les temps partiels subis.
- 3) Revaloriser les métiers à prédominances féminines.

4) Prévenir les violences sexistes et sexuelles et protéger les victimes.

5) Des droits pour la maternité et la parentalité.

25% des agressions sexuelles sont perpétrées sur le lieu de travail. Chaque jour 10 viols et tentative de viols y sont commis.

Pour gagner l'égalité. Pour faire entendre nos revendications à nos employeurs et au gouvernement. Pour imposer la fin des violences et garantir nos libertés de choix.

Nous appelons à une grève féministe le 8 Mars, à des actions, des rassemblements, des manifestations. Débrayons à 15h40 ! Portons toutes et tous un foulard violet ! Nous appelons à rejoindre la place de la République à Paris à 15h40.

**Louise Paternoster**  
et

**Corinne Lachelarde**  
Membres du Bureau Exécutif  
de l'Union Locale CGT de  
Saint-Denis / Ile Saint-Denis





Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT FO FSU Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL, se félicitent de la réussite de la mobilisation interprofessionnelle du 5 février : plus de 35 000 manifestants à Paris, salariés, étudiants, lycéens, rejoints par des gilets jaunes venus exprimer des revendications communes.

Le même jour, le projet de loi « anti-casseurs » a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale : nous rappelons que ce projet permet notamment à un préfet de prononcer une interdiction de manifester à l'encontre de toute personne « à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public ».

Nous exigeons le retrait immédiat de ce projet de loi liberticide qui vise à empêcher, non pas les actes violents, mais les manifestations, portant ainsi gravement atteinte à la démocratie, et au droit constitutionnel.

Nous exprimons notre solidarité pleine et entière à tous les manifestants blessés et mutilés à vie par des grenades de désencerclement, des tirs de flash-balls ou de LBD, dont nous exigeons l'interdiction.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté la campagne nauséabonde engagée par le gouvernement qui tendrait à assimiler la mobilisation des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes en gilets jaunes à la recrudescence des actes antisémites, racistes et homophobes. D'ailleurs, nos organisations syndicales ont toujours condamné et combattu l'antisémitisme, le racisme et l'homophobie.

Face à cette campagne honteuse, les salariés ne se laisseront pas dissuader de se mobiliser pour obtenir satisfaction sur leurs revendications portées depuis 3 mois et pour lesquelles le gouvernement n'a apporté aucune autre réponse que la répression.

Dans ce contexte, les URIF considèrent qu'au lendemain de la réussite du 5 février, ce qui portera un coup d'arrêt à ce gouvernement, c'est le blocage de l'économie, par la grève, par une mobilisation la plus large possible dans et hors les entreprises, avec toutes celles et ceux qui ont à cœur la justice sociale.

Les URIF appellent leurs unions départementales et leurs syndicats à prendre sans attendre, toutes les dispositions en ce sens, partout où les conditions sont réunies et entrer dans l'action.

Les URIF appellent dès maintenant à débattre en assemblées générales des moyens d'action à mettre en œuvre pour bloquer le pays, notamment en vue de l'appel des organisations FO CGT FSU Solidaires UNEF UNL UNL SD à la journée de grève du 19 mars, sur les revendications suivantes :

- **HALTE** à la répression policière – **RETRAIT** du projet de loi « anticasseurs »
- **HAUSSE** immédiate du SMIC à 1800€ – **AUGMENTATION** générale des salaires et des pensions
- **REVALORISATION** immédiate du point d'indice pour les fonctionnaires
- **RÉINDEXATION** des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie
- **RETRAIT** des contre-réformes « Dussopt », « Buzin », « Blanquer » dans la fonction publique
- **ABROGATION** des lois « Rebsamen », « El Khomri », « Macron » qui cassent le droit du travail
- **NON** à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, la sélection à l'Université
- **RETOUR** à la retraite à 60 ans et **ABANDON** de toute réforme de retraite par points

**19 MARS - DÉPART DE LA MANIFESTATION PARISIENNE  
13H – PLACE EDMOND ROSTAND, RER « LUXEMBOURG » (PRÈS DE LA SORBONNE)**





- le 8 Mars 2019 : Journée internationale de lutte et de grève pour les droits des femmes.
- le 13 Mars 2019, la CGT des cheminots de Saint-Denis et l'Union Locale CGT de Saint-Denis et de l'Ile Saint-Denis organisent un bureau d'embauche.
- le 19 Mars 2018 : départ de la manifestation parisienne 13h00 place Edmond Rostand RER Luxembourg.
- Le Comité Général de l'Union départementale CGT aura lieu les 3 et 4 avril 2019 à la bourse départementale de Bobigny.

- 
- Formation Générale de Niveau 1 :
    - du 18 au 22 Mars 2019.
    - du 14 au 18 Octobre 2019.

Les stagiaires devront avoir fait leur Formation d'Accueil de Nouveau Syndiqué (FANS) avant la formation générale de niveau 1.

- Formation sur la politique financière :
  - le 26 Avril 2019.
  - le 25 Octobre 2019.

Des formations spécifiques comme la Qualité de Vie Syndicale (QVS), direction de syndicat, Communication, préparation de congrès peuvent être dispensées sur demande du syndicat.



## Les Permanences Juridiques à l'Union Locale CGT de Saint-Denis



Nos permanences juridiques sont assurées deux fois par semaine soit par un conseiller des salariés le mardi de 14h00 à 17h30 soit par un avocat le mercredi de 14h00 à 17h30 ainsi qu'un jeudi par mois par un avocat sur rendez-vous.



## Indecosa CGT de l'Union Locale CGT de Saint-Denis



Les permanences Indecosa CGT ont lieu tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois à la bourse du travail entre 9h00 à 11h30 sur rendez-vous. L'équipe militante d'Indecosa CGT est à votre disposition.